cc-valleeverte.fr

Le MAG' de la VALLÉE VERTE

Printemps 2025

La revue d'information de la Communauté de Communes de la Vallée Verte

P.6-7 COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

P.15 UN NOUVEL ESPACE SPORTIF POUR DEMAIN

P.18 ZOOM SUR LES OFFICES DE TOURISME DE LA VALLÉE

Communauté de Communes Vallée Verte

BOËGE - BOGÈVE - BURDIGNIN - HABÈRE-LULLIN
HABÈRE-POCHE - SAINT-ANDRÉ DE BOËGE - SAXEL - VILLARD

ÉDITO

En 2026 auront lieu les élections municipales, avec le renouvellement d'une partie des élus. Cet éditorial est donc le dernier de la mandature actuelle.

Tout au long de l'année 2024, nous avons œuvré pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens en développant de nouveaux services.

Ainsi, dans les bureaux de France Services, un juriste est désormais présent chaque mardi après-midi pour vous conseiller, suite à l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Antenne de Justice de Thonon-les-Bains.

La petite maison attenante à l'école maternelle intercommunale de Boëge a été réhabilitée et accueille aujourd'hui trois professionnels de la santé, enrichissant ainsi l'offre de soins sur notre territoire, notamment avec l'installation d'une pédiatre et d'une gynécologue.

L'ancien local de l'ADMR a été rafraîchi pour accueillir prochainement deux nouvelles activités de proximité, dont une onglerie.

L'année 2025 sera marquée par le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour les deux projets phares d'investissement annoncés en début de mandat : le réaménagement de l'espace sportif polyvalent et la rénovation du gymnase intercommunal. Les travaux débuteront dans le courant de l'année 2026.

Suite à la présentation d'un audit financier, il a été décidé de reporter certains projets afin de préserver l'équilibre budgétaire de notre collectivité. Le conseil communautaire a fait le choix de différer le projet de construction de la nouvelle école maternelle de Villard. La Communauté de Communes s'attachera dans les mois à venir à rechercher des subventions pour relancer ce projet essentiel.

Dans un contexte national et international parfois préoccupant – entre tensions géopolitiques, inflation et déficit public – nous continuons à agir, avec détermination, pour construire sereinement l'avenir de notre territoire.

Je tiens à remercier chaleureusement les élus et les agents de la Communauté de Communes pour leur engagement et leur travail au service de nos habitants.

Jean-Paul MUSARD
Président de la Communauté de Communes de la Vallée Verte

VOUS POUVEZ RETROUVER NOS ACTUALITÉS

sur notre site internet : **cc-valleeverte.fr**
et notre **page Facebook : CC de la Vallée Verte**
ou vous inscrire à notre **newsletter** !

SOMMAIRE

La Communauté de Communes

#3 FRANCE SERVICES

#4-5 TRAVAUX ÉCOLE MATERNELLE ET AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

#6-7 COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Environnement

#8-9 DÉCHETS

10-11 LES ERREURS DE TRI

12 SERVICE DÉCHETTERIE

Loisirs, culture

#13-14 SENTIERS

#15-16 LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

#17 LA TOILE DE LA VALLÉE VERTE ET UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

#18 LES OFFICES DE TOURISME

Infos pratiques

#19 ATELIERS SÉNIOR ET FRANCE RÉNOV' HAUTE-SAVOIE

#20 INFOS PRATIQUES

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de la Vallée Verte
131 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE
Tél. : 0450390920 • www.cc-valleeverte.fr

Directeur de la publication : Vincent Letondal, vice-président de la CCVV
Comité de rédaction : Jean-Paul Musard, Patrick Chardon, Jean-François Bosson, Laurent Desbiolles et Jean-Louis Gavory

Réalisation : CTOCOM (Bogève)
Impression : Uberti-Jourdan (Bonneville)
Sur papier certifié PEFC
Dépôt légal : avril 2025
• Tirage : 4500 exemplaires

FRANCE SERVICES VALLÉE VERTE,
LES SERVICES PUBLICS PROCHES DE VOUS

Depuis avril 2023, au sein de la Maison de la Vallée Verte, les agents de proximité de France Services vous accueillent pour vous accompagner dans certaines de vos démarches administratives.

Les conseillers France services peuvent accompagner les usagers sur les principales démarches des organismes suivants: Finances Publiques, Caisse d'allocations Familiales, Assurance Maladie, MSA, La Poste, Point Justice, Assurance Retraite, France Travail, France Titres Agence Nationale des Titres Sécurisés, France Rénov, Chèque Énergie.

Grâce à leur écoute active, à leur formation et à leur accès direct aux organismes, les agents vous offrent des solutions personnalisées et efficaces pour simplifier vos démarches. N'hésitez pas à leur rendre visite pendant les horaires d'ouverture ou sur RDV, elles sont là pour vous accompagner!

Des permanences sont également proposées par les organismes suivants: CAUE, HSRE, Initiative Genevois et le Conciliateur de justice.

J'ai besoin d'aide pour ***les impôts***

Je réalise une pré-demande pour ma ***carte d'identité***

Je demande une ***aide*** *(allocation, logement, RSA...)*

Je prépare ***ma retraite***

Je fais face à ***un litige*** *ou à* ***un conflit***

J'effectue des travaux de ***rénovation ou d'adaptation*** *dans mon logement*

Je souhaite être aidé pour le paiement de ***mes factures énergétiques***

Je cherche ***un emploi***

J'attends ***un enfant***

J'ai des soins à ***me faire rembourser***

Contact
131 rue de la Vallée Verte - 74420 BOËGE
04 50 39 09 20
vallee-verte@france-services.gouv.fr

Horaires d'accueil au public
Lundi 9h-12h30 / 14h-19h
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30
Du mercredi au vendredi 9h-12h30
Sur rendez-vous le mercredi et le jeudi de 14h-17h30.

France services
Liberté
Égalité
Fraternité

JURISTE ITINÉRANT DE L'ANTENNE DE JUSTICE ET DU DROIT EN CHABLAIS

Depuis début 2025, **tous les mardis après-midi, de 14h à 17h, un juriste est présent à la Maison de la Vallée Verte** pour vous renseigner sur des questions relatives au droit du travail (contrats de travail, procédures de licenciement...), au droit de la famille (pensions alimentaires, PACS, séparations...). L'Antenne de Justice et du Droit est un lieu d'information sur les droits et les devoirs de chacun. Elle est ouverte à tous gratuitement.

Même s'il n'est pas indispensable de prendre RDV, il est préférable de prendre contact avec l'Antenne de Justice en amont au 0450170482.

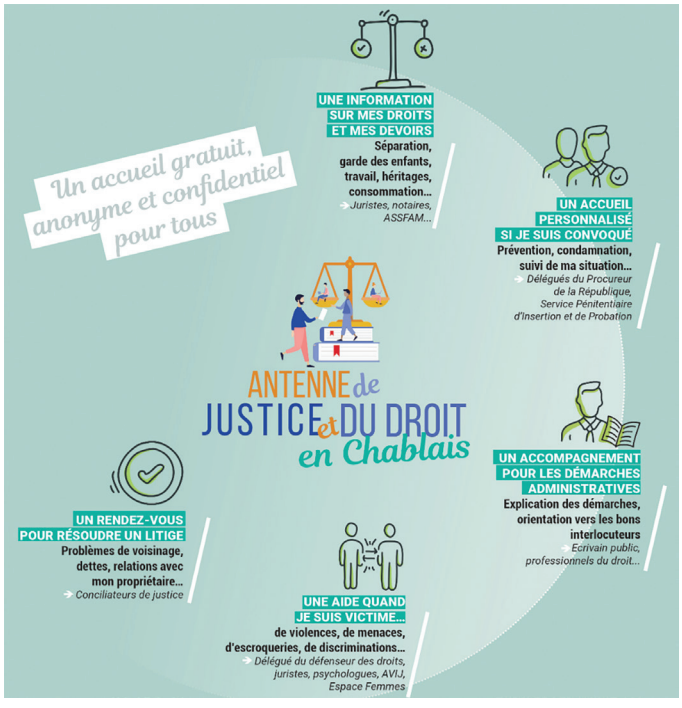

CURE DE JOUVENCE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE BOËGE

L'école poursuit sa modernisation avec une série de travaux visant à offrir aux enfants un cadre d'apprentissage adapté et de qualité.

AVANT → APRÈS

Après le remplacement des menuiseries extérieures en 2023, un bouquet de travaux a été organisé sur l'année 2024. Un auvent a été aménagé à l'entrée, les bandes de circulations autour du bâtiment ont été élargies et les espaces verts ont été rénovés. Le portail d'entrée a été remplacé par un modèle sécurisé avec visiophonie, le portillon secondaire sera remplacé prochainement et une haie sera plantée au printemps pour renforcer la sécurité, favoriser la concentration des enfants et améliorer leur bien-être.

À l'intérieur, le Wifi couvre désormais tout le bâtiment et deux classes ont été équipées de matériel numérique : ordinateurs portables et vidéoprojecteurs.

Le nouveau portail sécurisé

Au total, 380 000 € TTC ont été investis entre 2023 et 2024. En 2025, la CCVV prévoit 360 000 € TTC pour poursuivre les travaux d'amélioration : étanchéité du toit plat, remplacement des puits de lumière, reprise des façades, peinture. Enfin, l'école fait partie des bâtiments de la CCVV - avec le gymnase, la petite maison et le siège de la CCVV - qui seront raccordés au **futur réseau de chaleur**. Il sera nécessaire d'aménager une sous-station dans l'école et déployer un réseau hydraulique en faux plafond ; l'occasion d'adopter des éclairages LED, de remplacer la ventilation et de prévoir un câblage réseau.

Patrick CHARDON,
Vice-Président en charge des travaux

MÉDAILLE D'HONNEUR POUR LES AGENTS DE LA CCVV

Lundi 2 décembre 2024, le président, Jean-Paul Musard et les élus de la CCVV ont remis la médaille d'honneur à cinq agents de la collectivité: Marie-Christine Leroy (ATSEM), Fabienne Gaydon (ATSEM), Sara Fernandes (ATSEM), Patricia Bonnet (Responsable offre touristique -communication - qualité des Alpes du Léman) et Nadia Mancera (Responsable RH).

CETTE MÉDAILLE D'HONNEUR RÉCOMPENSE 20 ANS D'ENGAGEMENT AU SERVICE PUBLIC.

UNE NOUVELLE COORDINATRICE DES ATSEM

Depuis septembre 2024, une nouvelle coordinatrice des ATSEM est venue remplacée Chloé Mange: Johanna Gauci. Référente des ATSEM, elle fait le lien avec la collectivité, mais a aussi un rôle de renfort voir de remplacement des agents indisponibles dans les écoles afin de maintenir un accueil de qualité dans les classes. En outre, elle occupe également le poste d'assistante de prévention en se chargeant de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au travail.

LA CCVV REDONNE VIE À LA "PETITE MAISON" ATTENANTE À L'ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE BOËGE

La CCVV a intégralement réhabilité l'ancien logement de fonction des instituteurs pour un montant de 360 000 € TTC. Ce bâtiment, laissé à l'abandon depuis plusieurs années, a été transformé pour aménager trois bureaux à louer, fonctionnels et accueillants afin de valoriser le patrimoine immobilier de la CCVV.

À la suite d'un appel à candidature, Mme BARA, pédiatre, et Mme VAAST, gynécologue, ont rejoint le cabinet en août 2024.

En février 2025, Mme CARRIER, médecin généraliste, les a rejointes en déplaçant son cabinet de seulement quelques mètres à vol d'oiseau.

L'installation de ces professionnels de santé vient enrichir et pérenniser l'offre de soins sur le territoire pour répondre aux attentes croissantes des habitants en matière de services de proximité.

Patrick CHARDON,
Vice-Président en charge des travaux

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

TOTAL : 4 881 128 €, dont :

Impôts : contribution État et autres
585 711 €

Transports scolaires :
214 698 €

Dépenses administratives (fournitures, honoraires, remboursement communes, adhésions, participations…)
466 453 €

Collecte des OM et bennes déchetterie : 889 593 €

Bâtiments et matériels (entretien et maintenance…)
419 440 €

Rémunérations personnel et élus : 1 399 636 €

Participations école privée
58 282 €

Subventions associations :
67 053 €

Opération d'ordre et autres charges : 215 504 €

Intérêts d'emprunts
70 708 €

Subventions / participations aux autres établissements : 494 050 €

- SM3A : 170 800 €
- SRB : 120 000 €
- SCOT : 23 025 €
- Syndicat des Brasses 21 000 €
- SIVALOR : 11 818 €
- SYANE : 1 464 €
- SYMAGEV : 1 490 €
- Alpes du Léman : 141 453 €
- Môle et Brasses : 10 000 €

INVESTISSEMENT

TOTAL : 1 597 837 €, dont :

Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
473 355 €

Opération d'ordre :
302 657 €

Remboursements dette
257 074 €

Études, travaux et aménagement divers
476 141 €

Travaux de voirie et sentiers
24 827 €

Matériel informatique
21 486 €

Acquisition de matériel
42 296 €

RECETTES

FONCTIONNEMENT

TOTAL : 6 873 801 € dont :

Résultat de fonctionnement reporté : 1 452 680 €

Remboursements : 94 661 €

Loyers et charges : 80 283 €

Impôts locaux : 2 506 953 €

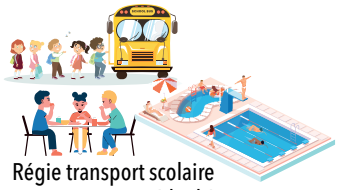

Régie transport scolaire cantine, piscine et médiathèque 227 076 €

Subventions, dotations et autres participations (état, région, département) : 2 450 020 €

Opération d'ordre et produits exceptionnels : 62 128 €

État : 89 578 €

Département : 39 283 €

SYANE : 102 112 €

Région : 3 533 €

Collectivités territoriales réseau des bibliothèques : 1 592 €

INVESTISSEMENT

TOTAL : 1 148 210 € dont :

Remboursement groupe scolaire par commune de Villard 34 799 €

Opération d'ordre et produits exceptionnels : 496 199 €

Subventions d'investissement 71 056 €

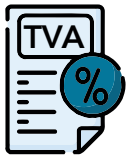

FCTVA : 143 846 €

Affectation de résultat 402 309 €

DÉCHETS

UN RETARD AU DÉMARRAGE POUR LES NOUVELLES COLLECTES EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Nous vous annoncions le démarrage des nouvelles collectes en Point d'Apport Volontaire (PAV) pour la rentrée de septembre 2024. C'était sans compter sur un important retard de notre fournisseur, probablement submergé par la demande croissante à l'échelle nationale.

Bonne nouvelle toutefois : **nous avons enfin réceptionné les conteneurs pour la collecte des cartons bruns,** ce qui nous a permis de lancer cette collecte au mois d'avril.

Concernant la collecte des biodéchets, l'arrivée des conteneurs semble se profiler sur le mois de mai... L'expérience des ces derniers mois nous invite à rester prudents... En attendant leur arrivée, nous vous proposons de découvrir ci-dessous le parcours de valorisation prévu pour vos futurs biodéchets.

DEPUIS LE MOIS D'AVRIL, VOUS POUVEZ DÉPOSER VOS CARTONS BRUNS AU PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS !

VALORISATION PAR MÉTHANISATION DE VOS FUTURS BIODÉCHETS

Les biodéchets collectés seront valorisés localement chez Léman Biogaz, une entreprise située à Veigy-Foncenex et dirigée par M. Loïc DETRUCHE. L'objectif ? Produire du biogaz renouvelable et du digestat utilisé en agriculture.

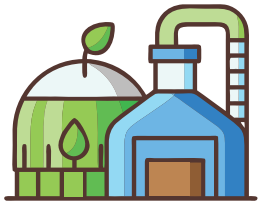

ÉTAPES CLÉS DU PROCESSUS:

- **Collecte et tri:** Restes alimentaires, déchets organiques des commerces et collectivités sont récupérés. Grâce à un déconditionneur, les éléments non organiques (plastiques, emballages...) sont écartés.
- **Méthanisation:** Les biodéchets sont ensuite placés dans un méthaniseur. Sans oxygène, des micro-organismes les décomposent, produisant ainsi du biogaz et du digestat.
- **Valorisation du biogaz:** Le biogaz est épuré avant d'être injecté dans le réseau de gaz naturel. En été, il couvre 100 % des besoins en gaz des habitants de Veigy-Foncenex et Douvaine ; 35 % en hiver.
- **Utilisation du digestat:** Le digestat est utilisé comme engrais naturel, limitant l'usage d'engrais chimiques dans les exploitations agricoles de la région.

Jean-François BOSSON,
Vice-président en charge des déchets

CONSIGNES DE TRI

CARTONS BRUNS

Communauté de Communes Vallée Verte

LE BON GESTE

Videz et pliez vos cartons !

GROS VOLUMES ET PROFESSIONNELS, CONTINUEZ DE VOUS RENDRE À LA DÉCHETTERIE !

Papiers et cartonnettes

CITEO

Papier bulle, polystyrène, film plastique, collier de serrage palettes et cagettes

DÉCHETTERIE

En cas de débordement, je communique le numéro du conteneur à la CCVV ! 04.50.39.09.20 / contact@cc-valleeverte.fr

VOICI LES BONS GESTES À ADOPTER POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU TRI !

- **Laisser les bouchons** sur les bouteilles en plastique.
- **Ne pas déchirer les papiers.** Les petits bouts de papiers ne peuvent pas être facilement séparés dans le centre de tri, il est préférable de ne rien déchirer.
- **Inutile de laver les emballages,** bien les vider suffit. L'eau est une ressource précieuse, autant l'économiser !
- Déposer les emballages **EN VRAC et SANS SAC.** Les déchets emboîtés ou dans un sac perturbent le bon fonctionnement du centre de tri, et rejoignent les mauvaises filières de recyclage.

- Les objets en plastique, comme les vieux jouets ou les brosses à dents, ne sont pas des emballages.

Le tri des déchets est une responsabilité partagée. *Propriétaires comme locataires financent le service déchets par la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères).*

Chaque sac d'ordures ménagères contenant des déchets qui auraient pu être valorisés autrement — via le tri sélectif, le compost ou en déchetterie — alourdit inutilement le budget du service. Même chose pour le tri sélectif et vos dépôts en déchetterie.

Ne nous laissons pas abuser par les idées reçues ou les mauvaises excuses. **Trier, ce n'est pas compliqué, c'est essentiel. Et ne pas le faire coûte cher à la collectivité — parfois même très cher** *(voir double page suivante).*

Jean-François BOSSON,
Vice-président en charge des déchets

UNE SIMPLE ERREUR DE TRI, AUX CONSÉQUENCES DRAMATIQUES !

La CCVV adhère au SIVALOR, qui valorise les déchets que nous produisons au quotidien. Mais pour que ce travail soit efficace et sûr, chacun doit faire sa part. Car une erreur de tri peut avoir des conséquences graves – pour les installations, pour les agents, et pour l'environnement.

LES BATTERIES AU LITHIUM : LE CAUCHEMAR DES CENTRES DE TRI

Les batteries et piles au lithium sont omniprésentes dans notre quotidien : téléphones, télécommandes, brosses à dents électriques, cigarettes électroniques, écouteurs sans fil, montres, jouets, etc. Pourtant, elles sont encore trop souvent jetées dans les bacs de tri sélectif ou les ordures ménagères, alors qu'elles devraient être déposées en déchetterie ou dans les points de collecte spécifiques en magasin.

Ces objets contiennent du lithium, un matériau hautement inflammable. En cas de choc ou lorsqu'il est exposé à l'air, il peut provoquer un incendie.

L'exemple de l'**Éco-Pôle de Chêne-en-Semine** illustre tragiquement ce risque. Inauguré en mars 2023, ce centre de tri de haute performance — un investissement de 30 millions d'euros — était destiné à traiter les déchets des bacs jaunes de plus d'un million d'habitants. Mais en octobre, un incendie a entièrement détruit le site.

L'origine probable? Une pile ou un composant au lithium. Depuis, les déchets doivent être redirigés vers d'autres installations, engendrant des surcoûts logistiques et financiers majeurs, en plus d'un impact carbone accru.

FLASH INFO BOËGE, CCVV

DÉPART DE FEU DANS UN VÉHICULE DE COLLECTE

Un début d'incendie déclenché par une perceuse avec batterie au lithium, ici chez nous, sur le circuit de Boëge ! Sous l'effet mécanique du compactage dans la benne à ordures ménagères, la batterie s'est embrasée.

Une seule erreur de tri peut mettre des vies en danger!

PLUS AUCUN DÉCHET DANGEREUX DANS MES POUBELLES !

Je trie responsable **Je protège les agents**

Jean-François BOSSON
Vice-Président en charge des déchets

LE PROTOXYDE D'AZOTE : UN AUTRE DANGER SILENCIEUX

Un autre type de déchet dangereux se retrouve de plus en plus dans les ordures ménagères : **les cartouches de protoxyde d'azote (N_2O), aussi appelé « gaz hilarant ».** Détournées de leur usage médical ou culinaire, ces cartouches sont parfois utilisées à des fins récréatives, puis jetées dans les poubelles classiques.

Leur présence est en forte augmentation sur l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Valserhône. **Lorsqu'elles explosent dans les fours d'incinération, elles provoquent des dégâts matériels importants:** casse de briques réfractaires, détérioration des rouleaux, arrêts de production, et coûts de maintenance pouvant atteindre plusieurs dizaines de milliers d'euros. Pire encore, ces explosions consomment brutalement l'oxygène des fours, provoquant des pics de monoxyde de carbone (CO), un gaz dangereux pour la santé.

Ces cartouches ne doivent jamais être jetées dans les ordures ménagères, les conteneurs jaunes, ni même en déchetterie, en raison de leur caractère inflammable et explosif. Depuis le 1er janvier 2022, les points de vente ont l'obligation légale de les reprendre. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des commerçants lors de vos achats. L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, mercredi 29 janvier 2025, une proposition de loi visant à interdire à partir du 1er janvier 2026 la vente aux particuliers de protoxyde d'azote – ou gaz hilarant – dont l'usage détourné peut se révéler dangereux.

ZÉRO DÉCHET DANGEREUX DANS MES POUBELLES !

Un seul objet mal trié, comme une batterie ou une cartouche de protoxyde d'azote, peut :

- Endommager gravement les machines et mettre en danger les agents,
- Contaminer les autres déchets et empêcher leur recyclage,
- Générer des surcoûts pour la collectivité.

EN TRIANT BIEN, JE PROTÈGE LES AUTRES ET LES ÉQUIPEMENTS !

SERVICE DÉCHETTERIE

Germain Thabuis est le gardien principal de la déchetterie intercommunale. Il occupe un poste clé pour le bon fonctionnement de cette dernière. Il est épaulé par son collègue des services techniques, Fabrice Genoud-Prachex, les vendredis et samedis. Yvan Carré, retraité actif, conforte l'organisation de la déchetterie durant les périodes de congés.

VOICI UN RAPPEL DES MISSIONS CONFIÉES À NOS GARDIENS :

1. **Accueil et Information:** Le gardien accueille les usagers, contrôle leur provenance (justificatif de domicile), les informe sur les consignes de tri et les aide à décharger leurs déchets.
2. **Contrôle et Surveillance:** Il surveille les dépôts pour s'assurer que les déchets sont triés correctement et fait appliquer le règlement intérieur de la déchetterie.
3. **Sécurité:** Le gardien veille à la sécurité des usagers et du site. Il s'assure que les déchets dangereux sont manipulés avec précaution et que les règles de sécurité sont respectées.
4. **Entretien du site:** Il nettoie la plateforme pour éviter les risques de pollution (envol de déchets, ruissellement, etc.) et améliorer l'accueil des usagers.
5. **Gestion des enlèvements de déchets:** Il gère les flux de déchets, en optimisant l'espace disponible dans les bennes (tassement mécanique avec le tractopelle) et en planifiant les collectes avec les différents opérateurs partenaires.
6. **Sensibilisation:** Le gardien joue un rôle important dans la sensibilisation des usagers au tri et à la réduction de leurs déchets. Il répondra avec plaisir à vos questions concernant la valorisation des déchets.

GERMAIN THABUIS A DÉJÀ OUVERT À PLUSIEURS REPRISES LES PORTES DE LA DÉCHETTERIE AUX ÉCOLES DE LA VALLÉE POUR SENSIBILISER LES GÉNÉRATIONS FUTURES.

LES CONSEILS DE NOS GARDIENS !

- Avant de vous rendre en déchetterie, **organisez vos déchets par flux dans votre véhicule.** Cela vous fera gagner du temps lors du déchargement des déchets et limitera le temps d'attente pour accéder à la plateforme lors des pics d'affluence !
- **Le volume de déchets acceptés par jour est fixé à 2 m³** dans le règlement intérieur. La déchetterie n'est pas dimensionnée pour accueillir des volumes supérieurs. Sans limite, les bennes se remplissent plus vite que notre capacité de les évacuer. Pour les gros volumes (vide-maison, décès, travaux lourds, etc.) adressez-vous à des professionnels.

LE "REPAIR CAFÉ" À HABÈRE-POCHE

UN ESPACE POUR RÉPARER ET PARTAGER

Chaque premier samedi du mois, de 9h à 12h, la salle au-dessus du P'tit Caf mise à disposition gracieusement par la commune d'Habère-Poche, se transforme en atelier de réparation, à l'initiative de Vivre en Vallée Verte.

Vous pouvez venir avec vos objets qui ne fonctionnent plus. Plusieurs bricoleurs bénévoles sont là pour vous aider à essayer de les réparer, dans une ambiance conviviale.

CETTE INITIATIVE PERMET DE LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE.

L'association est preneuse de dons d'outils et de compétences de bricoleurs pour les permanences.

Repair Café, 183 route du col, à Habère-Poche (locaux de l'ancienne école).
Contact : vivreenvalleeverte74@gmail.com

AVANCEMENT PROGRAMME DE BALISAGE DES SENTIERS COMMUNAUTAIRE

Après plusieurs années de préparation, le programme de balisage des sentiers d'intérêt communautaire a enfin débuté à l'automne 2024.

Le sentier du Mont Forchat a été le premier sentier à bénéficier d'une signalétique claire et sécurisée. Les travaux concernant la boucle des Crêtes d'Hirmentaz ont ensuite été interrompus par les conditions météorologiques défavorables de l'automne dernier puis par l'arrivée de l'hiver.

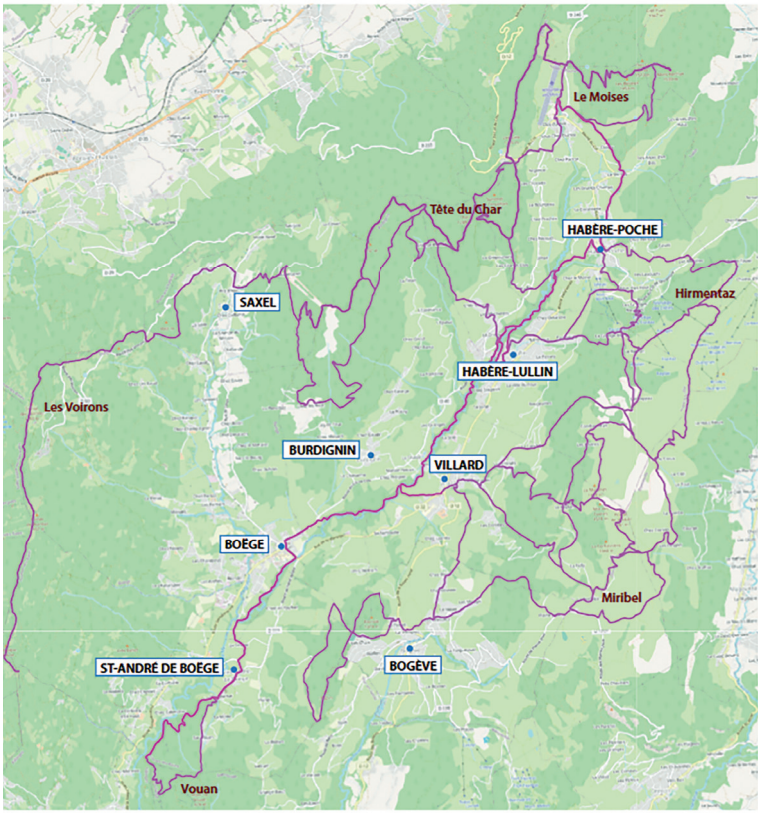

Ces travaux initialement prévus en 2024 ont repris ce printemps. Les sentiers suivants seront ainsi prêts à accueillir les randonneurs pour les vacances d'été :

- **les Crêtes d'Hirmentaz,**
- **la Pointe de Miribel par le Col du Creux,**
- **le Tour de la Pointe de Miribel,**
- **le GR Balcon du Léman.**

VOUS TROUVEREZ CI-DESSOUS LE TABLEAU PRÉVISIONNEL DE BALISAGE RÉACTUALISÉ POUR LES PROCHAINES ANNÉES.

2024	
Le Mont Forchat	Boucle

2025	
Crêtes d'Hirmentaz	Boucle
Pointe de Miribel par le Col du Creux	Boucle
Tour de la Pointe de Miribel	Boucle
GR Balcon du Léman	Linéaire
Alpages d'Hirmentaz (automne)	Boucle
Circuit de l'Aiguille (automne)	Boucle

2026	
Mise à jour Descente de la Menoge et Chemins du Soleil	Linéaire
Tour de l'Herpettaz	Boucle
Liaison Herpettaz Menoge	Linéaire

2027	
Sentier sur Vouan	Boucle
Pointe de Miribel depuis Plaine Joux	Boucle
Pointe de Miribel depuis Villard	Boucle
Tour des Cimes du Léman	Boucle
Huit des Chaix	Boucle
Sentier des écoliers	Boucle
Liaison Villard – Bogève – Plaine Joux	Linéaire
Liaison Habère-Lullin – La Glappaz	Linéaire
Liaison Villard – La Glappaz	Linéaire

Jean-François BOSSON
Vice-Président en charge des sentiers

SENTIER DE LA DESCENTE DE LA MENOGE

POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE ENTRE PROMENEURS, CHIENS ET FAUNE SAUVAGE

Le sentier de la Descente de la Menoge, inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Haute-Savoie, est un itinéraire apprécié pour sa beauté naturelle et son accessibilité. Géré par la Communauté de Communes de la Vallée Verte, il traverse une réserve de chasse, zone sensible où la préservation de la faune est primordiale.

Nous rappelons donc aux usagers qu'il est impératif de **tenir les chiens en laisse sur l'ensemble du parcours.** Cette mesure vise à éviter le dérangement de la faune, notamment pendant les périodes de reproduction ou de mise bas.

De plus, les communes de la Vallée Verte ont pris des arrêtés contre la divagation des chiens et les animaux errants. En cas de non-respect, des sanctions peuvent être appliquées, notamment des amendes pour divagation ou, en cas de trouble causé à autrui, des responsabilités civiles voire pénales peuvent être engagées contre le propriétaire de l'animal.

Au-delà de la réglementation, il s'agit de garantir la sécurité et le confort de tous les promeneurs. Les rencontres imprévues avec des chiens non maîtrisés, parfois en avance sur leur maître, peuvent être sources d'inquiétude – notamment pour les familles avec de jeunes enfants.

Ensemble, veillons à ce que ce sentier reste un lieu de promenade agréable et sécurisé pour tous humains comme animaux.

Jean-François BOSSON
Vice-Président en charge des sentiers

LA NUIT DES HIBOUX EN VALLÉE VERTE

RANDONNÉE NOCTURNE EN VTT À HABÈRE-POCHE LE 30 AOÛT 2025

Le samedi 30 août 2025 promet d'être féerique avec la maintenant célèbre Nuit des Hiboux en Vallée Verte! Laissez-vous guider au clair de lune le long de la rivière la Menoge pour une descente nocturne en VTT... pour le moins insolite! Un vrai moment de partage et de découverte de la montagne... autrement!

DÉCOUVRIR LA MONTAGNE AUTREMENT...

Le ski club de la Vallée Verte en partenariat avec les communes vous invite à vivre la montagne autrement lors d'une soirée originale : la Nuit des Hiboux. Quand la montagne revêt son manteau de nuit, c'est toute une vie nocturne insoupçonnée qui se découvre. C'est cette intimité qu'il vous est proposé de découvrir autour d'une randonnée nocturne en VTT. **Le départ est donné sur le plateau des Moises à Habère-Poche pour une balade le long de la rivière de la Menoge, jusqu'à Saint-André.** Les participants auront donc la possibilité de découvrir la pratique du VTT dans des conditions uniques et exceptionnelles.

UNE SOIRÉE CHALEUREUSE

Un accueil chaleureux sera réservé à tous avec, avant le départ, un briefing expliquant les règles de sécurité et les éléments importants à respecter. Les participants auront la possibilité de reprendre des forces avec plusieurs ravitaillements le long du parcours, dans une ambiance festive. Vous pourrez laisser votre voiture près de la salle de Saint-André pour repartir sereinement et profiter du bus qui sera mis à votre disposition pour vous monter au départ avant la randonnée. Une buvette avec boisson et restauration rapide sera également disponible sur le site des Moises avant le départ.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les randonneurs pourront s'inscrire en ligne sur notre page HelloAsso prévu à cet effet quelques jours plus tôt. Il sera également possible de s'inscrire sur place entre 17h et 19h.

nuitdeshiboux.com

UN NOUVEL ESPACE SPORTIF POUR DEMAIN !

VOTRE AVIS A COMPTÉ !

Vous avez été nombreux à participer au sondage que nous avons lancé : **un grand merci pour vos contributions!**

Elles ont permis d'éclairer nos choix!

Depuis plusieurs mois, la Communauté de Communes de la Vallée Verte est mobilisée pour réinventer l'espace sportif polyvalent situé sur la commune de Boëge.

Ce projet incarne notre volonté de proposer à tous les habitants – jeunes, familles, sportifs amateurs comme aguerris – **un espace moderne, central, accueillant et adapté aux pratiques d'aujourd'hui.** Bien plus qu'un simple équipement sportif, c'est un véritable lieu de vie, de rencontres et de loisirs que nous construisons ensemble, en harmonie avec les attentes des usagers et les spécificités de notre territoire.

Le concours d'architectes a abouti en septembre 2024 à la désignation de son lauréat. C'est le groupement mené par Soho Architecture qui a été désigné pour donner vie à cette ambition collective.

Dès le mois de janvier 2025, le projet est entré dans sa phase active avec un travail collaboratif entre A2C Sports (Assistant à Maître d'Ouvrage), l'équipe de maîtrise d'œuvre et le groupe de travail de la CCVV. La première étape du processus de conception, dite phase d'esquisse, a été validée au mois de mai. Elle permet de s'accorder sur les lignes directrices du projet. Viendront ensuite les études d'avant-projet (APS puis APD) qui permettront de valider les solutions techniques et architecturales d'ici le mois de juillet 2025.

Les entreprises seront consultées à l'automne 2025 et les travaux pourront débuter au mois de mars 2026.

> En portant ce projet ambitieux, notre collectivité affirme son engagement pour un cadre de vie de qualité, accessible et durable. Nous avons hâte de vous retrouver sur ce futur lieu de partage, qui portera les couleurs de notre territoire et de ses valeurs.
>
> Je tiens aussi à saluer la solidarité exemplaire des huit communes de la Vallée Verte, qui ont fait le choix unanime de renoncer à une subvention départementale communale pour renforcer, ensemble, le financement intercommunal de ce projet structurant.
>
> *Patrick CHARDON,*
> *Vice-Président en charge des travaux*

LE PROJET EN BREF

Montant prévisionnel des travaux: 4800000 € HT
Montant prévisionnel opération (toutes dépenses confondues): 6600000 € TTC

Avec le soutien financier:
- du Département de la Haute-Savoie : 4000000 €
- de l'État, Dotation des Territoires Ruraux : 112417 €

Principales activités que vous pourrez pratiquer:
- Football,
- Tennis,
- Pumptrack,
- Jeux pour enfants,
- Basket 3x3,
- Pétanque,
- Espaces de promenade et de détente en bord de Brevon

haute savoie le Département

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Afin de ne pas perturber l'activité du Football Club de la Vallée Verte, le terrain actuel et les anciens vestiaires ne seront pas démontés tant que les nouvelles infrastructures n'auront pas été mises en service. Ainsi, le projet sera scindé en deux phases: la première, sera livrée au mois de mars 2027, la seconde au mois de novembre 2027.

PISCINE LA VAGUE SAISON 2025

OUVERTURE DU MARDI 27 MAI AU DIMANCHE 31 AOÛT

TARIFS ACCÈS PISCINE

- Enfant -15 ans . . . . . 4 €
- Adulte. . . . . 5 €
- Pass 10 entrées enfant (non-nominatif) . . . . 35 €
- Pass 10 entrées adulte (non-nominatif). . . . . 45 €
- Abonnement saison enfant (nominatif). . . . . 70 €
- Abonnement saison adulte (nominatif) . . . . 90 €
- Centre de vacances (enfants & accompagnants) 2 €
- Carte magnétique rechargeable . . . . . 3 €
- Gratuit pour les enfants de -5 ans et les accompagnants d'une personne à mobilité réduite sur présentation d'une carte d'invalidité.

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 27 mai au 4 juillet

- Lundi et jeudi de 12h à 13h30 et de 17h à 20h
- Mardi et vendredi de 12h à 13h30 et de 17h à 19h
- Mercredi, samedi et dimanche de 10h à 20h
- Pont de l'ascension : jeudi 29 et vendredi 30 mai ouvert de 10h à 20h

Du 5 juillet au 31 août

- 7 jours sur 7 de 10h à 20h y compris les jours fériés

04 50 39 17 13
piscine-valleeverte.fr
Piscine de la Vallée Verte « La Vague »

COURS DE NATATION

Cours dispensés par 3 Maîtres Nageurs Sauveteurs.
Inscriptions par mail : pascale.berger74@outlook.fr
Attention, la piscine ne gère pas les inscriptions

Leçons particulières:

- Adultes tous niveaux
- Enfants à partir de 4 ans révolus

Cours collectifs:

- Enfants à partir de 5 ans révolus

TARIFS COURS DE NATATION

- 1 Leçon particulière 1 personne. . . . . 20 €
- 1 Leçon particulière 2 personnes. . . . . 30 €
- 5 Leçons particulières 1 personne. . . . . 90 €
- 5 Leçons particulières 2 personnes . . . . . 145 €
- 10 Leçons particulières 1 personne . . . . . 180 €
- 10 Leçons particulières 2 personnes . . . . . 270 €
- 5 Cours collectifs . . . . . 40 €
- 10 Cours collectifs . . . . . 80 €

La durée des leçons particulières et des cours collectifs est de 30 minutes.
Attention, les cours de natation ne comprennent pas l'entrée à la piscine

RÉHABILITATION DU GYMNASE INTERCOMMUNAL : ENCORE UN PEU DE PATIENCE !

Bien que lancé en parallèle du projet de l'espace sportif polyvalent, le chantier de réhabilitation du gymnase intercommunal de Boëge a connu un démarrage plus complexe. Comme le dit l'adage: il est parfois plus simple de partir d'une feuille blanche! Dans le cadre d'une réhabilitation, il faut composer avec l'existant, ses contraintes et ses surprises.

Avec le soutien d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, la CCVV a fait appel à plusieurs cabinets spécialisés pour mener des diagnostics techniques approfondis du bâtiment existant et affiner l'estimation financière du projet.

Ces analyses ont révélé que le programme initial dépassait largement les capacités budgétaires allouées, nécessitant ainsi une révision de son périmètre.

L'objectif est désormais de finaliser un programme réaliste et cohérent, conciliant exigences budgétaires et attentes essentielles des usagers, **en vue de lancer une consultation en juin 2025 pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre.**

Budget prévisionnel de l'opération (toutes dépenses confondues): 3 000 000 € TTC

Soutien du Département de la Haute-Savoie: 1 000 000 €

La Trace

ZOOM SUR L'ASSOCIATION LA TOILE DE LA VALLÉE VERTE

Le cinéma « La Trace » de Villard appartient à la Communauté de Communes de la Vallée Verte qui en confie la gestion à la société « La Trace » dans le cadre d'une délégation de service public.

Thierry Georgel est responsable de l'animation, la programmation et la gestion de la salle. **La diversité du programme permet d'obtenir rapidement des films grand public et d'obtenir le classement « Art & Essai ».**

L'association « La Toile de la Vallée Verte » créée en juin 2000, composée d'une vingtaine de membres actifs, a pour but de participer au fonctionnement de la salle. Ce triptyque public-privé-associatif est l'ADN de ce cinéma de proximité et de qualité, accessible à tous et pour tous, dans une ambiance familiale et conviviale, pour partager culture et émotions.

Les membres de l'association « La Toile de la Vallée Verte » assurent une partie des séances, par binôme. Par leur engagement régulier, ils ont à cœur d'apporter leur aide à la vie de ce cinéma.

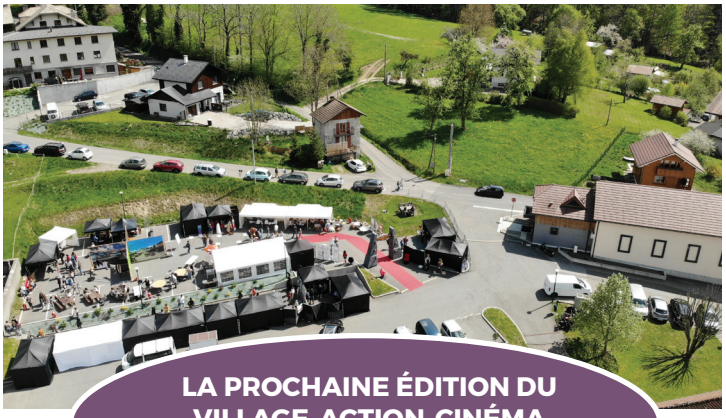

LA PROCHAINE ÉDITION DU VILLAGE-ACTION-CINÉMA AURA LIEU LE DIMANCHE 8 JUIN.

PLUS QU'UNE SIMPLE PROJECTION, DE NOMBREUSES ANIMATIONS SONT PROPOSÉES : soirées 100 %, soirées échanges-rencontres, ciné-goûter, ciné-thé, festivals locaux et nationaux, Village-Action-Cinéma etc.

Marc ISSENHUTH,
Président de l'association La Toile de la Vallée Verte

UNE IDENTITÉ COMMUNE POUR LE RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

En septembre 2024, la communauté de communes de la Vallée Verte a organisé un concours pour **la création d'un logo pour le réseau des bibliothèques « Lire en Vallée Verte ».**

Une étape importante qui permet de construire une identité commune pour les structures afin de favoriser un sentiment d'appartenance. Le conseil communautaire a choisi un dessin réalisé à la main par **Julie Colloud.** La gagnante a reçu un bon d'achat de 100 € à la Librairie Les Bouquineuses.

Afin d'être exploitable sur les outils de communication, print et web, du réseau des bibliothèques, la CCVV a confié à l'agence CTOCOM de l'adapter graphiquement.

LES OFFICES DE TOURISME

LES ALPES DU LÉMAN

L'Office de Tourisme des Alpes du Léman est en charge de la promotion touristique de la vallée du Brevon et de la vallée Verte.

L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES CHIFFRES

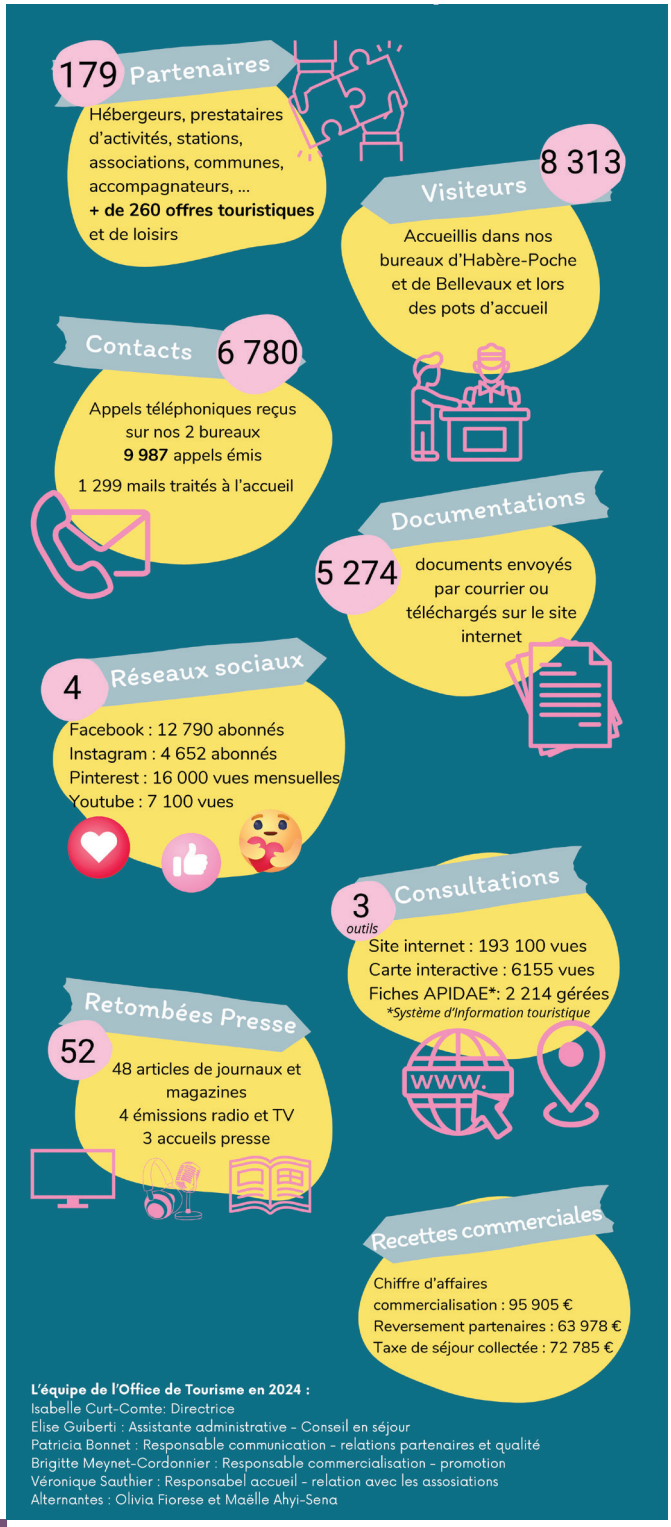

NOUVEAUTÉ

Explorer le territoire proche de chez vous avec **le porte-clé des Alpes du Léman.**
Géolocalisez-vous et consultez l'actualité, l'agenda, les itinéraires pédestres et VTT autour de vous.
À récupérer gratuitement dans les bureaux d'information à Habère-Poche et Bellevaux.

Dès le mois de juin retrouvez le Mag LàOh ! été-automne 2025. Le magazine de votre été avec le programme des manifestations et activités !

Contact : Office de Tourisme des Alpes du Léman
Bureau d'Habère-Poche – 18, route du Col
Tél. 04 50 39 54 46 – info@alpesduleman.com

MÔLE & BRASSES

Cet hiver, Môle & Brasses Tourisme a proposé une expérience féerique grâce à un enneigement généreux et un ensoleillement exceptionnel. Vacanciers et habitants ont ainsi pu profiter d'une neige de qualité, idéale pour une multitude d'activités en plein air. Les passionnés de vitesse ont dévalé les pistes de ski alpin, tandis que les amateurs de ski nordique et de raquettes ont exploré les paysages enneigés et paisibles. En complément des activités sportives, des événements culturels ont animé la saison, avec notamment un carnaval convivial qui a égayé le lac du Môle. Môle & Brasses continue d'allier sport, culture et convivialité pour offrir une saison riche en découvertes et en plaisirs.

Place maintenant au printemps avec son lot de manifestations à découvrir sur l'agenda de l'office de tourisme : www.mole-brasses.com/fr.

MÔLE & BRASSES TOURISME

Antoine MAISSONIAL, directeur de l'Office de Tourisme Môle & Brasses Tourisme

GARDEZ L'ÉQUILIBRE ET N'AYEZ PLUS PEUR DES CHUTES !

« Activité physique et astuces du quotidien : rejoignez nos ateliers équilibre pour bouger en toute sécurité. » ou « Gardez votre équilibre ! Nos ateliers vous aident à prévenir les chutes grâce à des exercices adaptés et des conseils pratiques. »

En partenariat avec la Plateforme de Prévention des Chutes des filières gérontologiques du département, la commune a décidé de mettre en place des ateliers équilibre pour les seniors. Ces ateliers se déroulent tous les mercredis dès le 10 septembre à début juin (hors vacances scolaires) soit 31 séances. Avec un encadrement spécifique conduit par l'équipe de la Plateforme de Prévention des Chutes, ces séances sont proposées gratuitement la 1ère année puis un accompagnement vers des activités sportives de droit commun seront proposées ensuite.

Renseignement et inscriptions ateliers équilibre: 04 56 49 77 84 (secrétariat plateforme) ouverte à partir de juin jusqu'à septembre.

France Rénov'

Le service public pour mieux rénover mon habitat

HAUTE-SAVOIE

Jusqu'à décembre 2024, le service public de la rénovation en Haute-Savoie a été mis en œuvre via « Haute-Savoie rénovation énergétique », dispositif porté par le Conseil départemental.

Depuis le 1er janvier 2025, le Service Public pour la Rénovation de l'Habitat (SPRH) est maintenant porté par Innovales et Asder sur la Haute-Savoie à travers un Pacte territorial signé avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et des conventions d'objectifs signées avec les territoires de Haute-Savoie. **« Haute-Savoie rénovation énergétique » est devenu « France Renov' Haute-Savoie ».**

France Rénov' Haute-Savoie est un service public gratuit, neutre et indépendant, dédié à l'information et au conseil sur la rénovation énergétique des habitations privées. Nous offrons aux particuliers des conseils sur les travaux à réaliser (choix du mode de chauffage, travaux d'isolation...), ainsi que sur les aides financières disponibles (Ma prime Rénov, Certificat d'économies d'énergie...)

Pour bénéficier des services de France Renov' Haute-Savoie, les particuliers peuvent nous contacter au 0456191919. Nous assurons une permanence téléphonique du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Nous tenons également une permanence physique sur rendez-vous, les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois, dans les locaux de la communauté de communes de la Vallée Verte. Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au 0456191919.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE

131 rue de la Vallée Verte - Boëge
04 50 39 09 20
www.cc-valleeverte.fr
CC de la Vallée Verte
contact@cc-valleeverte.fr
Lundi 17h-19h
Du mardi au vendredi 9h-12h

FRANCE SERVICES

131 rue de la Vallée Verte - Boëge
04 50 39 09 20
vallee-verte@france-services.gouv.fr
Horaires d'accueil au public
Lundi 9h-12h30 / 14h-19h
Mardi 9h-12h30 / 14h-17h30
Mercredi 9h-12h30 / 14h-17h30*
Jeudi 9h-12h30 / 14h-17h30*
Vendredi 9h-12h30
* Plages horaires sur rendez-vous

LA MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture :
- Mardi : 9h-12h / 16h-18h
- Mercredi : 10h-18h
- Jeudi et vendredi : 16h-18h
- Samedi : 9h30-12h
- Fermé le lundi

04 50 39 02 42
Médiathèque intercommunale de la Vallée Verte
Rue de Saxel - Boëge

ORDURES MÉNAGÈRES

Jours de collecte
- Lundi matin : Saxel, St-André de Boëge, et quelques hameaux de Boëge (voir site web)
- Mardi matin : Habère-Poche et Habère-Lullin
- Mercredi matin : Boëge et Burdignin
- Vendredi matin : Bogève et Villard

LA DÉCHETTERIE

Lundi, vendredi et samedi 9h - 12h / 15h - 18h,
Mardi et mercredi 9h-12h
Fermé le jeudi, les jours fériés, le samedi de la foire de Boëge, le 24 décembre et le 31 décembre après-midi
04 50 39 48 84
Route de la Crosse - Boëge

EAU ET ASSAINISSEMENT

SRB : SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE
85 route de Serry - ZA de Findrol
74250 Fillinges
www.s-rb.fr - contact@s-rb.fr

ACCUEIL ADMINISTRATIF
Tél. : 04 50 95 71 63

HORAIRES
- tous les matins 8h30 – 12h
- lundi, mercredi, jeudi 13h30 – 17h30

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE
Eau potable : 07 72 29 74 59
eau-valleeverte@s-rb.fr
Assainissement : 06 30 11 37 56
assainissement-thy-valleeverte@s-rb.fr

GENDARMERIE DE BOËGE

Lundi : 8h-12h / 14h-18h
Mardi et jeudi : 8h-12h
Mercredi et vendredi : 14h-18h
Samedi : 9h-12h / 15h-18h
04 50 39 10 03 ou 17

OFFICES DE TOURISME

Retrouver les horaires d'ouverture des offices de tourisme :
www.alpesduleman.com
www.mole-brasses.com

PERMANENCES

ARCHITECTE CONSEIL - CAUE
(Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement)
Permanence 2ème mercredi de chaque mois de 14h à 17h à la Maison de la Vallée Verte
Sur RDV au 04 50 39 09 20

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Prise de RDV directement à la CCVV
Le 1er jeudi du mois de 9h à 12h
à la Maison de la Vallée Verte
Sur RDV au 04 50 39 09 20

INITIATIVE GENEVOIS
Le 2ème et 4ème mercredi de chaque mois de 9h à 17h à la Maison de la Vallée Verte
Sur RDV au 04 50 39 09 20

JURISTE
Tous les mardis de 14h à 17h à la Maison de la Vallée Verte
Avec ou sans RDV au 04 50 17 04 82

FRANCE RENOV' HAUTE-SAVOIE
Le 2ème et 4ème mardi de chaque mois de 9h à 12h à la Maison de la Vallée Verte
Sur RDV au 04 56 19 19 19

ASSISTANTE SOCIALE
Sur RDV : Mardi 9h-12h, mairie de Boëge
Jeudi 9h-12h, mairie d'Habère-Lullin
Permanence téléphonique :
04 50 33 23 48

CONSULTATION PÉDIATRIQUE
Protection Maternelle et Infantile (PMI)
mardi après-midi mairie de Boëge
tous les 15 jours sur rendez-vous
04 50 33 23 48

MISSION LOCALE
Sur RDV : mardi 9h-12h - mairie de Boëge
04 50 95 20 50
04 50 31 02 03 (permanence)

TRANSPORTS

DES BUS TOUS LES WEEK-ENDS DE L'ANNÉE 3 FOIS PAR JOUR VERS ANNEMASSE ET THONON

Y03 Thonon-les-Bains ⟷ Habère-Poche

Y04 Annemasse ⟷ St-André de Boëge ⟷ Boëge
Villard ⟷ Habère-Lullin ⟷ Habère-Poche

www.laregionvoustransporte.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LES NUMÉROS UTILES

Appel Urgence Européen	112
Sapeurs-pompiers	18
SAMU	15
Enfance Maltraitée	119
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
EDF (urgence)	09 72 67 50 74
Gendarmerie	17 - 04 50 39 10 03
ADMR	04 50 39 02 33
CHAL	04 50 82 20 00
Animaux secours	04 50 36 02 80